

# Jeudi 19 avril à 14h

Psytoyens asbl

Concertation des usagers en santé mentale

## Psytoyens en débat !

Une conférence-débat destinée aux usagers et ex-usagers de services en santé mentale. 2 heures pour comprendre et se construire un point de vue sur une question de santé mentale.

Jeudi  
19 avril'07  
14h – 16h

Rue Henri Lemaître 78 - 5000 Namur  
T. 081 23 50 19 – F. 081 23 50 16  
Réservation obligatoire

### **Une question** : La « mise en observation » comment ça marche?

La loi de «protection de la personne des malades mentaux », plus communément appelée « loi de 1990 » ou « loi de mise en observation » est incontournable dans le domaine de la psychiatrie. C'est en effet elle qui permet d'hospitaliser une personne contre son gré si cette dernière constitue un danger pour elle-même ou pour les autres.

Mais la connaît-on vraiment? Quelles sont les procédures? Qui peut demander une mise en observation? Quelles sont les situations où une telle privation de liberté est permise et souhaitable? Sur quelle base le juge de paix prend-il sa décision? Comment s'organise le débat contradictoire? Comment le système judiciaire garantit-il le respect de la liberté des personnes? Quelles sont les possibilités pour l'utilisateur de faire valoir son point de vue? Quelles sont les possibilités de recours?

Et puis, plus généralement, comment, en tant qu'usagers, avons-nous vécu la mise en observation? Avec du recul, peut-on dire que cette hospitalisation forcée a été utile?

**Trois invités** : Mme De Soete, Juge de Paix à Namur (2ème Canton), Mme Aurelie Ehx et M. Christian Marchal de l'asbl l'Autre « lieu »

Un diaporama réalisé par l'asbl l'Autre « lieu » servira de base aux discussions.

### **Un objectif** : élargir son point de vue

Notre objectif est de permettre à chacun, à partir d'un exposé et d'un débat, de mieux connaître le fonctionnement de la loi de mise en observation afin de mieux pouvoir y réagir en cas de besoin.



L'objectif de ces rencontres n'est pas de trouver des réponses à des problèmes personnels, mais de débattre ensemble d'une question qui nous concerne tous.